



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 26 novembre 2025

Objet : Question parlementaire n° 3211 du 19 novembre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Antennes à Junglinster ».

Madame la Ministre,

En date du 19 novembre 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Premier ministre et de la Ministre de la Digitalisation.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Digitalisation

(s.) Stéphanie Obertin